

## **FAQ pour GLA:D<sup>®</sup> Suisse, Programme pour l'arthrose dans la crise du Corona**

---

**À cause de la situation actuelle due au Coronavirus, les patient(e)s GLA:D sont libres de continuer à s'entraîner de manière indépendante à la maison s'ils le souhaitent.**

**Y a-t-il une action prévue concernant la récolte de données dans le registre avec des patient(e)s qui auraient terminé le programme dans les prochaines semaines ?**

**Ces patient(e)s seront-ils donc considéré(e)s comme « interruption » ou les évaluations de sortie doivent-elles être encore effectuées ?**

Il est bien, si vous offrez la possibilité aux patient(e)s qui ne souhaitent pas effectuer le programme d'exercices au cabinet ou au sein de l'institution la possibilité l'alternative de s'entraîner à la maison. Veuillez s'il vous plaît donner aux patient(e)s leur journal d'entraînement, afin qu'ils puissent y inscrire leurs séances d'exercices ainsi que leurs douleurs.

En principe, nous essayons d'éviter les abandons. Vu qu'il s'agit d'un projet sur la qualité et non d'un projet de recherche proprement dit, nous pouvons procéder de manière pragmatique :

- 1) Demander aux patient(e)s à quelle fréquence ils se sont entraîné(e)s à la maison, afin que vous puissiez répondre à la question « combien de séances d'exercices »
- 2) Le questionnaire de sortie est effectué avec le(la) patient(e) au cabinet ou par téléphone et les réponses sont insérées dans le registre.
- 3) Les tests cliniques au point de sortie doivent être si possible effectués sur place.

**Nous avons effectué les trois rendez-vous individuels, mais avons dû annuler le cours à cause de la crise du Coronavirus. À partir de quand les examens d'entrées (Anamnèse, tests cliniques) doivent-ils être réeffectués ? Les participant(e)s doivent-ils demander une nouvelle ordonnance, si le groupe n'a pas pu être recommencé 3 mois après la date de la prescription à cause de la situation actuelle ?**

Dès que les groupes GLAD peuvent à nouveau être organisé, vous pouvez reprendre avec les patient(e)s là où ils s'étaient arrêté(e)s. Pour le recommencement, il y a besoin d'une nouvelle ordonnance (en complément de la première qui n'a pas été 'utilisée'). Si les évaluations d'entrée datent de plus de trois mois ou si le (la) patient(e) indique un changement substantiel jusque-là, le(a) patient(e) doit être inséré comme interruption dans le registre (Cocher la raison « .Interruption à cause de la pandémie de COVID-19). Vous pouvez ensuite à nouveau créer et remplir les questionnaires.

## **FAQ pour GLA:D<sup>®</sup> Suisse, Programme pour l'arthrose (par la suite programme GLA :D-Arthrose)**

---

### **Quels sont les critères d'inclusion du programme GLA :D-Arthrose?**

Des douleurs et/ou des restrictions fonctionnelles dans l'articulation du genou ou coxofémorale, avec ou sans diagnostic de gonarthrose ou de coxarthrose.

### **Quels sont les critères d'exclusion du programme GLA :D-Arthrose?**

- D'autres raisons que l'arthrose pour les douleurs et les restrictions fonctionnelles, comme par exemple des problèmes spécifiques de genou et de hanche comme des fractures, des tumeurs ou des maladies articulaires inflammatoires (Arthrite/ Arthrite rhumatoïde),
- D'autres maladies sous-jacentes ou des syndromes douloureux généralisés / fibromyalgie
- L'articulation la plus touchée est une articulation prothétique.

### **Les patient(e)s ayant une prothèse de genou ou de hanche peuvent-ils participer ?**

Oui :-

- Si l'articulation prothétique n'est pas la plus touchée, les patient(e)s peuvent participer au programme GLA:D-Arthrose et seront inclus dans le registre pour leur articulation la plus touchée.
- Si l'articulation prothétique est la plus touchée, les patient(e)s peuvent participer au programme GLA:D-Arthrose, mais ne doivent cependant pas être inclus dans le registre.

### **Les patient(e)s peuvent-ils voir leurs scores d'entrée lors de la complétion du questionnaire de sortie?**

Non, les scores d'entrées ne peuvent pas être consultés lors de la complétion du questionnaire de sortie, car cela pourrait influencer les réponses.

### **Si quelqu'un ne souhaite pas remplir le questionnaire, peut-il(elle) quand même prendre part au programme GLA:D-Arthrose?**

Non, la récolte de donnée est une partie intégrante du programme. Avec cela il est possible de quantifier les progrès à la suite de la thérapie et de manière générale de montrer les effets du programme GLA:D-Arthrose.

### **Les Yellow Flags sont-ils aussi pris en compte dans le programme GLA:D-Arthrose?**

Le programme GLA:D-Arthrose se concentre sur la formation et le programme d'exercice axés sur l'autogestion. Dans le cadre des formations, les Yellow Flags sont pris en compte et thématiques, par exemple la peur, les comportements d'évitement, la confiance en soi et ses propres capacités.

### **Les formations sont-elles aussi possibles au milieu ou à la fin du programme GLA:D-Arthrose?**

Cela est possible, mais pas pertinent et devrait être évité dans la planification. Les deux formations aident les patients à comprendre ce qu'est l'arthrose et prennent confiance en leurs capacités, ainsi que dans les exercices en autogestion de l'arthrose. Cette compréhension peut favoriser l'adhésion au programme d'exercices.

Le rythme suivant a fait ses preuves après les trois séances individuelles : formation – session d'exercices – formation – les 11 sessions d'exercices suivantes.

### **Les patient(e)s peuvent-ils effectuer une deuxième fois le programme GLA:D-Arthrose?**

Fondamentalement oui. Une répétition du programme pour la même articulation (genou ou hanche) peut être pertinente après 2-3 ans, lors d'une nouvelle apparition des symptômes à

l'articulation traitée, ou comme rafraîchissement pour contrôler si les exercices sont encore effectués correctement. Lors de l'apparition de symptômes dans une autre articulation, hanche ou genou, que lors de la première série, une nouvelle participation au programme est recommandée et indiquée.

**Quelle est la durée minimale du programme GLA:D-Arthrose?**

A raison de deux fois par semaine, le total de 18 séances se répartissent sur 9 semaines. Le programme GLA:D-Arthrose de manière stricte (2 formations – en l'espace d'une ou encore mieux deux semaines, et 12 sessions d'exercices – à raison de 2x/semaine) dure 7-8 semaines.

**Quelle attitude adopter si la douleur est > 5/10 durant le programme d'exercices?**

Lors de douleurs >5/10, le programme GLA:D-Arthrose peut tout de même être effectué, mais les exercices doivent être dosés de manière à ce que les douleurs soient tolérées et qu'après les sessions d'exercices (en l'espace de 48h) elles reviennent au minimum au même niveau qu'au départ.

**Dans quel ordre doivent être effectués les exercices?**

L'ordre des exercices est libre.

**A quelle vitesse doivent être effectués les exercices?**

Dans un tempo normal et continu.

**Serait-il judicieux, lors du bilan clinique, de prendre une mesure de l'extension de l'articulation coxo-fémorale dans le cas des coxarthroses, l'extension étant la première amplitude articulaire à être diminuée ?**

Le programme GLA:D-Arthrose est offert internationalement, selon les mêmes critères et avec les mêmes évaluations, qui ont été établis comme standard par OARSI (OsteoArthritis Research Society International). La mesure de l'extension de l'articulation coxo-fémorale n'appartient pas à ces derniers, mais elle peut être mesurée de façon isolée par les physiothérapeutes lors des séances individuelles.

**Où les données sensibles sont-elles enregistrées et quelles sont les règles de confidentialité ?**

Les données d'évaluation et les questionnaires sont entrés dans un registre national par les physiothérapeutes. Ces données sont enregistrées, travaillées et protégées auprès de la société Stirox AG à Zurich selon les spécifications juridiques nationales. Seuls les physiothérapeutes et les personnes concernées, la personne responsable du support technique ainsi que le responsable de la gestion des données auprès de Stirox ont accès aux données (non-codifiées) des antécédents des participants.

**Y a-t-il besoin d'effectuer une demande à la commission d'éthique pour la mise en place du programme GLA:D-Arthrose?**

La commission d'éthique du canton de Zurich a confirmé que pour le déroulement du programme GLA:D-Arthrose, en incluant la remise des données de test et les questionnaires dans un registre de données, une autorisation éthique n'est pas nécessaire, à condition que les données ne soient pas utilisées à des fins de recherche

Cela est valable à l'échelle nationale (BASEC-Nr. Req-2019-00274). Pour le programme GLA:D-Arthrose, il s'agit d'un projet d'assurance de la qualité pour une intervention de physiothérapie classique. Les données vont être utilisées uniquement individuellement pour le compte-rendu et de manière anonyme sur tous les participants à l'étude pour l'assurance de la qualité (comme dans le programme GLA:D-Arthrose original danois). Les lignes directrices usuelles de la Confédération pour la protection des données et de la personnalité sont aussi valables.

<https://www.edoeb.admin.ch/edoeb/de/home/datenschutz/gesundheit.html>.

**Pourquoi y a-t-il besoin d'un consentement général, s'il n'y a pas besoin d'autorisation de la commission d'éthique?**

Le(la) patient(e) doit signer le consentement général de la commission d'éthique du canton de Zurich, valable à l'échelle nationale, afin de rendre possible une recherche future avec les données du programme GLA:D-Arthrose. Il est nécessaire d'obtenir l'accord des patient(e)s pendant leur participation au programme GLA:D-Arthrose, afin que ses données disponibles dans le registre puissent être utilisées.

Pour chaque projet de recherche comportant une question utilisant ces données, une autorisation spécifique de la commission d'éthique doit être demandée. L'utilisation des données est autorisée uniquement sous forme codée, respectivement anonymisées.

**Si un patient(e) ne souhaite plus participer et que le dossier est clôturé, les données personnelles (nom, adresse, date de naissance, etc.) sont-elles entièrement effacées ?**

Un ID est généré pour chaque patient(e) inscrit dans le registre. Seuls les physiothérapeutes traitants, respectivement le(la) patient(e), savent quel nom appartient à quel ID. Pour toutes les autres raisons, les données sont utilisées uniquement de manière codifiée, respectivement anonymisée.

Pour tous les antécédents des participants et les données récoltées en ce sens, il existe une obligation de conservation inscrite dans la loi.

<https://www.edoeb.admin.ch/edoeb/de/home/datenschutz/gesundheit.html>.

Cela est aussi valable pour le registre de données de GLAD-Arthrose. Les données des patients ainsi que les données pour la recherche, doivent normalement être conservées pendant 10 ans. La réutilisation de données de recherche est régulée de manière stricte et fixée dans le consentement générale (voir question précédente).

**Est-ce que le rapport final pourra être enregistré au sein des banques de données des Institutions partenaires ?**

Du point de vue de GLA:D Suisse, le rapport final peut et est autorisé à être enregistré au sein des banques de données internes des Institutions. C'est aux Institutions correspondantes de décider de la mise en place.

**Que se passe-t-il avec le consentement pour la réutilisation de données relative à la santé (Consentement général, Document 1.5, page 3), après son envoi à la Haute Ecole ?**

Les consentements signés (au mieux de manière groupée à la fin de chaque groupe) doivent être transmis aux responsables des Hautes Ecoles respectives. Ces derniers en confirment la réception par mail aux physiothérapeutes et les transmettent par voie postale à GLA:D – Suisse, soit à la directrice de recherche.

**Existe-t-il une présentation standard d'informations destinée aux médecins prescripteurs ?**

Un power-point de présentation correspondant est disponible dans la zone accessible par connexion du site internet.

**Comment justifier auprès des assurances la conduite simultanée de 2 prescriptions de physiothérapie ?**

Le programme GLA:D-Arthrose ne doit pas être effectué en parallèle à d'autres interventions de physiothérapie.

**Que faire lors de problèmes avec les assurances ?**

Fondamentalement le programme GLA:D-Arthrose est une prestation obligatoire de physiothérapie, composée de 4 séances individuelles et 14 séances de groupe pour le traitement de coxarthrose ou de gonarthrose. Merci de bien vouloir absolument annoncer les problèmes à [gladschweiz.gesundheit@zhaw.ch](mailto:gladschweiz.gesundheit@zhaw.ch).

**Existe-il un formulaire de prescription spécial pour le programme GLA :D-Arthrose?**

Les prescriptions normales de physiothérapie peuvent être utilisée. Nous recommandons aux médecins de prescrire '2x9 séances de physiothérapies (programme GLA:D-Arthrose) '.

**Qui fournit les documents GLA :D pour les patient(e)s ?**

Les physiothérapeutes peuvent télécharger tous les documents nécessaires dans la zone accessible par connexion du site internet. Le matériel de marketing ainsi que les documents que les participants doivent recevoir, tout comme le matériel de formation et les sets d'exercices peuvent être commandés sur le shop GLA:D (zone du site internet accessible par connexion).